

# ETRES



## La transition écologique, L'accompagnement de dynamiques citoyennes et l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans le cadre du projet ETRES

### Sommaire :

<b>Pour les partenaires du projet ETRES</b>	<b>1</b>
Contexte	1
Dans le cadre de ETRES	2
Les dynamiques citoyennes	2
Accompagner ?	3
Quelques perspectives sur l'EEDD et la transition écologique en France, du côté des associations :	<b>3</b>
<b>Dans la littérature internationale :</b>	<b>5</b>
La notion de "transition" :	5
Controverses entre transition écologique, développement durable :	7
Les définitions et contours :	7
L'accompagnement de la transition écologique : « un enjeu de justice sociale et de démocratie » (Boissonade, 2017).	8
Bibliographie :	<b>10</b>

# Pour les partenaires du projet ETRES

## Éléments issus de la première réunion transnationale, octobre 2016

### → Contexte

La "transition écologique" est un concept médiatisé par Rob Hopkins. Il est constitué d'un ensemble de principes et de pratiques issus des expérimentations relatives à l'autonomie locale dans un contexte de dépendance au pétrole, ressource finie, de réchauffement climatique avec la nécessité de réduire les émissions de CO2.

La transition écologique, qui est le passage du mode actuel de production et de consommation à un mode plus écologique, n'a pas de définition partagée par tous les acteurs concernés. Elle n'est pas qu'une simple couche de peinture verte sur notre société actuelle, mais correspond à un changement de modèle économique et social, qui transformera en profondeur nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

La transition écologique peut se décliner en de multiples chantiers interdépendants comme par exemple :

- La transition agro-alimentaire qui substitue une agriculture biologique paysanne, localisée à l'agriculture industrielle, chimique, consommatrice de pétrole et réduit les risques sanitaires.
- La transition énergétique et le scénario NégaWatt (efficacité énergétique, sobriété énergétique, énergies renouvelables).
- La transition industrielle et l'économie circulaire avec la production de biens durables (à l'opposé de l'obsolescence programmée), facilement réparables et recyclables et avec un bilan carbone satisfaisant, des services proposant un partage et une meilleure utilisation des biens, le partage du travail, la relocalisation des activités, etc.
- La préservation de la biodiversité en tant que préoccupation commune à l'humanité
- Un urbanisme reconsidéré : densification urbaine, économies d'énergie, espaces verts, etc.
- Des transports orientés vers l'éco-mobilité : auto partage, covoiturage, ferroutage, télétravail.
- Une fiscalité réorganisée pour inciter à économiser l'eau, l'énergie, les matières premières et à réduire les déchets ou pollutions.

### → Dans le cadre de ETRES

Les acteurs du projet ETRES se rejoignent ainsi sur le besoin d'une vision globale et transversale (Oïkos), qui engage un changement de paradigme dans la relation au monde non humain. Il n'y a pas diverses transitions (énergétique, sociale, agro-écologique etc.) mais une transition dotée de multiples facettes qu'il nous faut aborder dans son ensemble et sa complexité. Le besoin de changement est urgent mais il nécessite un changement de modèle et non une série de mesures juxtaposées.

De plus, cette transition écologique ne peut se faire que dans les territoires, là où citoyens et collectivités locales peuvent inventer des solutions adaptées à leur bassin de vie, à une économie plus circulaire, aux besoins d'une résilience adaptée aux caractéristiques des territoires. C'est à l'échelle des territoires de projets que les acteurs concernés peuvent avoir une prise directe sur les enjeux en question, en se saisissant des cadres structurants proposés par l'Etat et la Région. Cela pose la question de la cohérence des dynamiques territoriales entre elles : une commune fait partie d'une communauté de communes ou d'une agglomération, faisant elle-même partie d'un département, d'une région etc.

## Les dynamiques citoyennes

Cette vision de la transition écologique implique donc un rôle central des citoyens ! En effet il ne s'agit plus d'imaginer des politiques publiques en « top-down », mais en « bottom-up » - et même plus globalement à la rencontre des deux... Une vision eco-systémique ne peut dépendre que d'une dynamique représentative. Elle se doit de prendre en compte l'ensemble des composantes sociales, politiques et économiques, dans le cadre d'une dynamique participative ; dynamique non seulement ouverte à tous, mais plus largement inclusive. La cohésion sociale nous semble ainsi primordiale.

Il est donc question de citoyenneté et de participation – ce qui est au cœur de l'EEDD telle que nous la pratiquons en se basant sur les pédagogies actives issues de l'éducation populaire. Néanmoins nous connaissons la difficulté de ces ambitions ! La mobilisation citoyenne prend des formes différentes selon les pays et les territoires. Le tissu associatif est plus ou moins développé selon les cultures et les cadres juridiques de chacun.

Ces dernières années de nombreux mouvements citoyens se sont développés en réaction aux problèmes économiques et écologiques, au développement des inégalités sociales et au manque d'équité territoriale. Il s'agit souvent de mouvements citoyens spontanés visant à reprendre le pouvoir sur le cours des choses, à travers le débat et la recherche collective de solutions. Ils se basent sur la croyance qu'il n'y a pas que le « savoir », mais aussi l'esprit critique et la volonté de faire ensemble. Ces mouvements se développent ainsi en opposition aux institutions, dans une logique de défiance ; cette défiance ainsi que le refus de structurer les dynamiques mènent souvent à un essoufflement ou à un manque de résultats concrets à moyen terme.

Il s'agit donc de faire le pont entre les institutions (administrations, collectivités...) et les dynamiques citoyennes qu'elles soient structurées ou non. En France, par exemple, les mouvements associatifs structurés d'EEDD et les dynamiques de type « Nuit Debout » ne sont pas en lien... Cela implique de revivifier la démocratie dans les territoires, de faire évoluer nos pratiques de gestion et de prévention des conflits, de trouver les moyens d'absorber les conflits dans le cadre d'une dynamique en tension.

C'est d'autant plus important qu'il y a un réel enjeu d'équilibre entre les institutions, leurs politiques publiques et les dynamiques citoyennes. Il nous faut donc accompagner ces transitions sans tourner le dos aux institutions, tout en portant une réelle attention au risque de récupération politique des mouvements citoyens spontanés.

## Accompagner ?

*Accompagnement se dit pour une personne qui en aide une autre dans diverses situations de vie (Wikipédia). Il existe une littérature abondante sur le sujet ; les acteurs du projet ETRES ont pris le temps de souligner quelques éléments, concepts et pratiques qui leur paraissent importants dans ce contexte.*

Il s'agit de maïeutique appliquée – animer un groupe afin qu'il prenne conscience de ses propres connaissances, de ses richesses et de ses capacités à mettre en œuvre collectivement les solutions qu'il aura imaginées. Il faut savoir déclencher une étincelle pour susciter la curiosité, l'initiative, l'envie et la confiance. Ceci en créant des espaces de dialogue, en formalisant les directions à partir des débats de groupe et de ressources extérieures, en soutenant la démarche et en lui donnant un rythme. Une des mesures de succès de l'accompagnement est la capacité du groupe à faire face aux imprévus.

Les participants ont abordé la question des différentes postures de l'accompagnateur, formulées telles que : le dialogue, l'écoute, l'éthique, la dimension émancipatrice, la non hiérarchie des savoirs, la bienveillance et la douceur (car il ne s'agit pas de rupture mais de transition).

Enfin les participants ont débattu des questions de déontologie de l'accompagnateur. Ce dernier manie un pouvoir certain qu'il faut savoir utiliser à bon escient, afin de susciter l'émergence d'une dynamique tout en refusant le contrôle. Il s'agit ainsi de programmer l'autonomie – l'accompagnateur doit in fine s'effacer pour aider à grandir.

## Quelques perspectives sur l'EEDD et la transition écologique en France, du côté des associations :

Le secteur de l'EEDD en France est relativement jeune, et toujours en constante évolution. Ci-dessous, un court extrait d'un texte issu du Réseau national Ecole et Nature, largement utilisé sous différentes formes :

*L'animation nature a pris son essor dans les années 1960, menée par des passionnés bénévoles issus de l'éducation populaire, de l'animation socioculturelle et sportive, du tourisme et développement local, de l'agriculture, et de la protection et gestion de l'environnement... Les premiers professionnels apparaissent dans les années 1970 et 80.*

*Ces acteurs ont fait face à plusieurs difficultés, dont l'absence d'organisations professionnelles permettant l'échange de pratiques et l'action collective, le manque de cursus de formation spécialisés et d'outils pédagogiques adaptés, ainsi qu'au manque de reconnaissance sociale pour l'EE. Devant ces obstacles, ces acteurs ont mis sur pied des réseaux territoriaux, leur permettant de renforcer mutuellement leur engagement, d'apprendre les uns des autres et d'améliorer leur visibilité. D'une part à l'échelle nationale avec le Réseau Ecole et Nature, d'autre part dans les régions avec les Groupes Régionaux d'Initiation et d'Animation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE).*

*L'éducation « par » et « pour » la nature vont se rejoindre ; les activités et moyens pédagogiques se diversifient. A la fin des années 1990 le « développement durable » confirme les notions d'éco-citoyenneté et de démocratie participative. Il se développe une*

*éducation relative à l'environnement qui attache autant d'importance à l'environnement sociétal que naturel. L'animation en lien avec l'environnement comprend alors clairement une dimension culturelle : l'environnement est compris non plus comme la simple relation de l'homme à la nature, mais comme le rapport que l'homme a avec le milieu dans le lequel il vit. Cette animation s'inscrit donc d'une manière générale dans l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Elle est destinée à chacun et concerne tous les territoires.*

Ce texte nous permet de souligner plusieurs points importants, vis-à-vis la transition écologique.

On note tout d'abord l'évolution du vocable : « éducation à la nature », puis « éducation à la nature et à l'environnement », puis « éducation à l'environnement vers un développement durable / EEDD ». Ces évolutions ont été accompagnées de débats intenses au sein des réseaux. D'une part, les tenants d'une ligne historique, arguant du lien essentiel entre nos pratiques et la nature. Ces derniers critiquent une évolution du vocable menant à s'aligner, de manière politiquement correcte, sur les termes publics en vogue et souvent critiqués par leur côté « green washing ». La bascule au développement durable (EEDD) a ainsi été source de longs débats, car le terme même fait polémique. Il est craint qu'en suivant ces modes, on dénature le sens même de notre activité simplement pour suivre les fonds publics.

Aujourd'hui, l'usage de plus en plus répandu des termes « transition écologique » relance ce débat – doit-on encore une fois modifier la manière de présenter ce que l'on fait, pour passer de l'EEDD à l'ATE (Accompagnement de la Transition Ecologique) ?

Certains argumentent que la sémantique est importante, mais qu'elle ne doit pas constituer un frein à la compréhension et au développement de notre activité. Aujourd'hui, nous devons lutter en permanence pour déconstruire des clichés sur notre secteur. Non, l'éducation n'est pas seulement pour les enfants... Non, l'environnement ce n'est pas simplement les fleurs et les papillons... L'appellation même du « Réseau Ecole et Nature » peut être ainsi perçue comme un anachronisme constituant un frein important à la compréhension de l'EEDD et donc à sa prise en compte par les pouvoirs publics comme un soutien à leurs dynamiques de progrès.

Les tenants de cette ligne avancent que depuis des décennies, les acteurs éducatifs du secteur font, in fine, de l'accompagnement à la transition écologique dans les territoires en suscitant et en accompagnant des dynamiques participatives et citoyennes. Nous ne sommes pas là simplement pour faire passer des « messages » ou pour favoriser les « éco-gestes ». Le but de notre activité est de permettre à nos publics, une fois qu'ils ont intégré la compréhension des phénomènes à l'œuvre, d'imaginer leurs solutions et de les travailler en collectif pour les mettre en œuvre. Il s'agit de « faire société ». De plus, nos pratiques d'EEDD ont toujours intégré fortement les questions d'ancrage territorial, et de lien intrinsèque entre la vision locale et globale. La transversalité des approches dans le cadre d'une vision « systémique », est également au cœur de notre action. Enfin, la posture de l'animateur en tant qu'accompagnateur des dynamiques de projet élaborées par son groupe – ne pas « faire » mais susciter l'action par la prise de conscience – fait également partie des fondamentaux. Au regard de tout cela, il peut être argumenté que rien ne sépare in fine, « l'EEDD » de « l'accompagnement à la transition écologique dans les territoires ».

La réalité réside probablement, comme souvent, entre ces deux eaux. Les acteurs de l'EEDD en réseau sont très divers et hétérogènes. Ils sont issus de différents milieux (protection de la nature, développement local, éducation scientifique, éducation populaire, activités de pleine nature etc.). Certains restent sur des fondamentaux liés à l'éducation à la nature, d'autres développent des projets associatifs plus globaux dans leurs approches, axés fortement sur l'accompagnement des politiques publiques à différentes échelles de territoire. L'ensemble reste fondé, il n'y a pas qu'une approche de l'EEDD.

## Dans la littérature internationale

Du côté de la littérature internationale, européenne et française, nous vous présentons quelques éléments bibliographiques autour de l'origine de la Transition Écologique et de son accompagnement sur les territoires.

### La notion de "transition" :

Le terme "transition" dans le contexte environnemental et du développement durable apparaît dans le champ environnemental dès les années 70 avec notamment le rapport Meadows en 1972 qui insiste sur la nécessité de la "transition d'un modèle de croissance à un équilibre global" en mettant en avant les risques écologiques induits par la croissance économique et démographique. En 1987 dans le rapport Brundtland (Boissonnade, 2017)<sup>1</sup> recommande "la transition vers un développement durable".

Le terme de transition existe depuis longtemps, initialement pour désigner les phases de transition des substances passant d'un état (liquide) à un autre (solide) à l'état gazeux.

Il s'agit de caractériser un changement qui n'est pas linéaire mais qui est un processus chaotique. Ce modèle est appelé « l'équilibre ponctué » (Loorbach D., 2007)<sup>2</sup>. Ce modèle a été appliqué à l'écologie, la psychologie, des études technologiques, l'économie et la démographie.

C'est Rotmans, Kemp et al. (Rotmans et al. 2000; Rotmans et al. 2001; Rotmans and Loorbach 2001) qui ont introduit le concept de transition dans le champ du développement durable, de la gouvernance et de la politique.

*Their basic hypothesis was that through the understanding of structural societal change processes (like transitions), it must be possible to formulate governance principles, methods and tools to deal with these processes (i.e. transition management).*

*Transitions are only one of the many pathways of change a system can pass through. We define a transition as a continuous process of societal change, whereby the structure of society (or a subsystem of society) changes fundamentally. This*

---

<sup>1</sup>Boissonnade L., 2017, La transition, "Analyse d'un concept", *Théma*, Commissariat général au développement durable, Ministère de la transition écologique et solidaire, France.

<sup>2</sup>Loorbach, D. (2007). Transition management. *New mode of governance for sustainable development*. Utrecht: International Books.



*societal transformation process has the following characteristics (Rotmans et al. 2000):*

- *It concerns large scale technological, economical, ecological, socio-cultural and institutional developments that influence and reinforce each other;*
- *It is a long term process that covers at least one generation (25 years);*
- *There are interactions between different scale levels (niche, regime, landscape).* (Loorbach D.,2007)

Le concept de transition dans le cadre du développement durable est né aux Pays-Bas dans les années 2000. Il trouve son origine au sein des recherches sur l'innovation systémique ou socio-technique dans le cadre des recherches sur les changements de modèles énergétiques. Les Pays-Bas, des chercheurs, des fonctionnaires avec des représentants du patronat, des syndicats et des ONG pour mettre en place la transition écologique au sein d'instances spécifiques. Ensemble ils élaborent des scénarios pour mettre en place le développement durable dans tous les aspects de la vie (énergie, agriculture, transport, biodiversité) : avec des agendas, des méthodes et des fonctionnements concertés et partagés. (Boulanger P-M., 2008)<sup>3</sup>.

Dans le dictionnaire de la pensée écologique (Bourg, 2015)<sup>4</sup>, la transition est définie comme « un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre ».

La transition est une reconfiguration et une transformation culturelle à tous les niveaux et dans tous les secteurs qui évoluent conjointement de façon non maîtrisée parce que systémique et complexe (Boissonade, 2017).

Trois niveaux de transition ont été identifiés par Geels et Loorbach (Loorbach, 2007). Ces niveaux intègrent les innovations sociales au premier niveau, les niches, par des expérimentations en marge du système établi. Ces expérimentations sont ensuite prises en compte dans un deuxième niveau : les régimes qui sont les règles et normes qui guident les comportements pour la stabilité du système. Ces évolutions sont articulées au troisième niveau, le paysage qui est l'environnement externe et les tendances de fond. Les évolutions simultanées à ces trois niveaux amorcent des transitions (Boissonade, 2017).

En France, la notion de transition écologique et énergétique ont été adoptées à partir de 2012 comme en témoigne la création du Conseil National de la transition écologique cette année-là, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015 ainsi que la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015-2020).

## **Controverses entre transition écologique, développement durable :**

Le terme de transition écologique semble se décliner de multiples manières. La littérature parle de transition écologique au singulier comme au pluriel (Larrère, 2016)<sup>5</sup>. Il semble que cette notion de transition dans une perspective écologique se soit fait connaître largement à

---

3Boulanger P-M., 2008, « Une gouvernance du changement sociétal : le transition management », numéro 11, *La Revue Nouvelle*, Belgique.

4Bourg D. et Papaux A., (dir.), Dictionnaire de la pensée écologique, Article 'Transition », 2015.

5Larrère Catherine, Larrère Raphaël, Bouleau Raphaël , 2016, "Les transitions écologiques à Cerisy" in *Natures Sciences Sociétés*, 24, 242-250.

partir de 2006 et du mouvement des Villes en Transition porté par Rob Hopkins, professeur de permaculture à l'Université de Kindsale, en Irlande (Hopkins, 2010)<sup>6</sup>. Depuis le terme semble se propager pour peu à peu prendre la place ou la suite de la notion de développement durable (Larrère, 2016 ; Theys, 2017).

Les années 90 ont proclamé l'avènement du développement durable avec toute l'ambiguïté (Theys, 2014), porté par le terme développement vivement critiqué pour sa valence "croissance économique" (Larrère, 2016). Quoi qu'il en soit, transition écologique ne semble pas équivalent à la notion de développement durable et pourrait paraître parfois plus restreint en terme de vision. "Aucun de ces termes n'a, non plus, la même capacité à constituer une langue commune – à mettre en tension autant d'objectifs et de mondes différents ; et donc à mobiliser autant d'acteurs..." (Theys, 2014). Pourtant, "Plus qu'un « en deçà » ou un « au-delà » du développement durable, il faut donc plutôt en imaginer une « seconde étape »" (Theys et al., 2010)<sup>7</sup>.

## Les définitions et contours :

Le terme de transition utilisé dans le mouvement des villes en transition renvoie à celui de mise en place d'une résilience des communautés locales (biorégionalisme)<sup>8</sup> face à une pénurie anticipée des énergies fossiles et notamment du pétrole. Il s'agit alors de relocaliser l'économie, notamment la production et la consommation, devenir autonome le plus possible sur son territoire afin de réduire au maximum les dépendances des territoires au pétrole. Cela nécessite de repenser les territoires, la gouvernance, les liens sociaux, et les savoirs faire pour retrouver et trouver les moyens d'être résilient par rapport aux énergies fossiles (Hopkins, 2011). Dans cette vision, la transition écologique s'impose dans un scénario de rupture totale, catastrophiste.

Dans les autres visions, il s'agit davantage d'une adaptation par anticipation (Larrère, 2016).

### Selon le ministère de la transition écologique et solidaire en France :

*La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des*

---

<sup>6</sup>Hopkins Rob, 2010, Manuel de transition, de la dépendance du pétrole à la résilience locale, éditions écosociété.

<sup>7</sup>Theys Jacques, du Tertre Christian, Rauschmayer Felix, 2010, Le développement durable, la seconde étape, Editeur : L'AUBE

<sup>8</sup>Arnsperger C., 2010, *Transition écologique et transition économique : Quels fondements pour la pensée ? Quelles tâches pour l'action ?* Consulté le 31 octobre 2017 sur le site : <http://www.econospheres.be/Transition-ecologique-et>, Article mis en ligne le 23 février 2010



risques sanitaires environnementaux. (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2014).

### Le ministère français articule développement durable et transition écologique :

*Lorsque l'on parle de développement durable et de transition écologique, il y a convergence. L'objectif de la transition écologique est de permettre le développement durable/soutenable. Le développement durable fait référence à un développement de nos sociétés que la planète peut supporter sur le long terme : aujourd'hui, nos modèles de croissance ne sont pas tenables au vu des ressources et limites de la planète, il faut donc passer par une transition pour refonder nos modèles et aboutir à un développement durable. La transition énergétique constitue l'une des composantes de la transition écologique. Elle traduit le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles à une société plus sobre en énergie et faiblement carbonée. Un tel changement de modèle énergétique suppose de travailler à la fois sur les économies d'énergie et sur l'évolution du mix énergétique, avec une part accrue des énergies renouvelables. (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2014).*

### Selon le Commissariat général au développement durable en France (Boissonade, 2017) :

*(...) qu'elle soit écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique, démocratique, numérique ou encore managériale, la transition se caractérise par une transformation profonde des systèmes. Une pluralité d'acteurs se revendique du concept de transition : la recherche s'attelle à en identifier les ressorts, les institutions souhaitent en dessiner les orientations et la société civile s'engage et l'aiguillonne à travers des expérimentations innovantes .*

## **L'accompagnement de la transition écologique : « un enjeu de justice sociale et de démocratie » (Boissonade, 2017).**

La transition écologique est un fort enjeu sociétal. Pour qu'elle existe, elle doit être juste et équitable au niveau social. Il s'agit d'instaurer une mise en débat démocratique dans la lignée sur la convention d'Aarhus de 1998 concernant le nécessaire dialogue environnemental et la prise en compte des parties prenantes au sein d'une gouvernance partagée (Boissonade, 2017, Laigle, 2013)<sup>9</sup>.

Les dynamiques de transition écologique appellent à des transitions sociales, aux capacités des sociétés à se réappropriier les défis environnementaux. En sortant du carcan du développement durable, la transition écologique semble davantage provenir des initiatives citoyennes et sociales (Laigle, 2013).

Entre écologisation et environnementalisme, des nouvelles formes d'écocitoyenneté se dessinent (Granchamp, Glatron, 2016)<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup>Laigle L., 2013, « Pour une transition écologique à visée sociétale », *Mouvements* n°75, automne 2013, p 135.

*La notion d'écologisation désigne les processus par lesquels l'environnement est pris en compte dans les politiques publiques, dans les organisations, voire dans les pratiques professionnelles. (Mormont, 2013)<sup>11</sup>.*

Une reconfiguration du politique a lieu part des engagements différents des citoyens. La place du quotidien et la dimension existentielle prennent le pas sur des dimensions autrefois plus collectives (Wallenhorst N., 2016)<sup>12</sup>.

Cet accompagnement des dynamiques de transition écologique doit s'inscrire dans une éthique du care définie par Joan Tronto de la façon suivante : « au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-même et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie (Tronto, 2009)<sup>13</sup>. Les transitions écologiques permettent contribuent à l'empowerment des habitants d'un territoire au niveau local.

*L'idée de transition va plus loin que celle d'une participation citoyenne : elle remplace chaque initiative au sein d'un ensemble d'actions qui se complètent les unes avec les autres et lui donnent sens par rapport à un cheminement qui se construit pas à pas (...) le mouvement en transition favorise l'émergence d'initiatives citoyennes et économiques locales qui s'appuient sur le lien social et la territorialité. (Laigle, 2013).*

La transition est « un passage à l'action » qui articule les initiatives et dynamiques de la société civile (citoyens, associations, entreprises, etc.) avec les cadres des collectivités territoriales et les axes politiques nationaux déclinés à différentes échelles.

Accompagner ces dynamiques nécessitent la prise en compte des enjeux sur les territoires, la prise en compte des parties prenantes et surtout le savoir-faire pour opérationnaliser les changements multi-sectoriels pour faire « système » (Boissonnade, 2017).

Pour le gouvernement français, cela veut dire également accompagner les mutations et transitions professionnelles, c'est à dire les métiers et les formations attenantes.

L'accompagnement devient une posture qui se généralise et se décline à différentes échelles (Paul, 2004)<sup>14</sup>. Cette posture qui laisse toute la place à l'initiative et à la dynamique propre de l'accompagné est en complète adéquation avec les dynamiques de transitions écologiques telles qu'elles agissent à l'heure actuelle. Les recherches et expérimentations sont cruciales aujourd'hui, comme en témoigne ce nouveau programme de recherche Cit'In

---

10Granchamp L., Glatron S., 2016, Tous écocitoyens ? Réenchantement du quotidien et décentrement du politique, introduction du dossier Environnement et citoyenneté, Revue des sciences sociales, n°55, Strasbourg, France.

11Mormont M., 2013, « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Natures Sciences Sociétés* 2013/2 (Vol. 21), p. 159-160.

12Wallenhorst N., 2016, Citoyenneté existentielle et reconfiguration du politique, les pratiques écologiques de deux jeunes professionnels, dossier Environnement et citoyenneté, Revue des sciences sociales, n°55, Strasbourg, France.

13Tronto J., 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte.

14PAUL Maela (2004). *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan, 351 p.

lancé à l'automne 2017 par un collectif de centres de recherche dont le CNRS (centre national de recherche scientifique français)<sup>15</sup>.

## Bibliographie :

- Arnsperger C., 2010, *Transition écologique et transition économique : Quels fondements pour la pensée ? Quelles tâches pour l'action ?* Consulté le 31 octobre 2017 sur le site : <http://www.econospheres.be/Transition-ecologique-et>, Article mis en ligne le 23 février 2010
- Boissonade L., 2017, La transition, "Analyse d'un concept", *Théma*, Commissariat général au développement durable, Ministère de la transition écologique et solidaire, France.
- Boulanger P-M., 2008, « Une gouvernance du changement sociétal : le transition management », numéro 11, *La Revue Nouvelle*, Belgique.
- Bourg D., Kaufmann A., Méda D., 2016, *L'âge de la transition, en route pour la reconversion écologique*, Editions Les petits matins/institut Veblen, Diffusion Seuil.
- Bourg D., 2012, "Transition écologique, plutôt que développement durable" in *Revue Vraiment Durable*, consulté sur cairn : <https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2012-1-page-77.htm>
- Bourg D. et Papaux A. Larrère Catherine, Larrère Raphaël, Bouleau Raphaël , 2016, "Les transitions écologiques à Cerisy" in *Natures Sciences Sociétés*, 24, 242-250.
- , (dir.), Dictionnaire de la pensée écologique, Article 'Transition », 2015.
- Granchamp L., Glatron S., 2016, Tous écocitoyens ? Réenchantement du quotidien et décentrement du politique, introduction du dossier Environnement et citoyenneté, *Revue des sciences sociales*, n°55, Strasbourg, France.
- Hopkins R., Astruc L., 2015, *Le pouvoir d'agir ensemble ici et maintenant, entretiens*, Editions Actes Sud, Domaine du Possible, Arles.
- Hopkins Rob, 2010, Manuel de transition, de la dépendance du pétrole à la résilience locale, éditions écosociété.
- Theys J., [du Tertre C.](#), [Rauschmayer F.](#), 2010, *Le développement durable, la seconde étape*, Editeur : [L'AUBE](#)
- Laigle L., 2013, « Pour une transition écologique à visée sociétale », *Mouvements* n°75, automne 2013, p 135.
- Loorbach, D. (2007). *Transition management. New mode of governance for sustainable development. Utrecht: International Books.*
- Paul M., 2004, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan, 351 p.
- Tronto J., 2009, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte.
- Wallenhorst N., 2016, Citoyenneté existentielle et reconfiguration du politique, les pratiques écologiques de deux jeunes professionnels, dossier Environnement et citoyenneté, *Revue des sciences sociales*, n°55, Strasbourg, France.

---

<sup>15</sup><https://citin.hypotheses.org/>, mis en ligne le 03/09/2017 ; consulté le 31/10/2017. « L'objet de l'appel à manifestation d'intérêt est de constituer une communauté de recherche sur la transition écologique en associant aux travaux du programme Cit'In les équipes de recherche en sciences humaines sociales et en sciences de l'environnement qui travaillent, ou envisagent de travailler, en particulier de manière coopérative avec les acteurs concernés, à ou sur des expérimentations démocratiques pour la transition écologique et énergétique. »